FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la préparation CN056Series

Utilisation de la substance/de la préparation Impression jet d'encre

N° version 01

Date de révision le 19-01-12

N° CAS Mélange

Identification de la société Hewlett-Packard France
1 ave Du Canada, ZA de Courtaboeuf
Les Ulis, France, 91947
Téléphone 0820 811 811

Service HP chargé des effets sur la santé
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209
(Ligne directe) 1-503-494-7199
N° d'appel du support client HP
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836
(Ligne directe) 1-208-323-2551
E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com
Numéro téléphonique du centre anti-poison 01 40 05 48 48

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Examen d'Urgence Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation.

Effets aigus sur la santé

Les risques potentiels résultent en principe de l'exposition aux composants.

Contact avec la peau Eviter le contact avec la peau. Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone
Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

Diol aliphatique
Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

pyrrolidone-2
Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

Tétraéthylèneglycol
Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

Contact avec les yeux

1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone
Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Diol aliphatique
Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

pyrrolidone-2
Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Tétraéthylèneglycol
Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Inhalation L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone
L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

Diol aliphatique
L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

pyrrolidone-2
L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

Tétraéthylèneglycol
L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion

1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone
L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées.

pyrrolidone-2
L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets potentiels sur la santé

Mode d'exposition Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux

Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes.

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière

Effets chroniques sur la santé Aucun.

Caractère cancérigène Aucun des composants présents dans cette formule à des concentrations égales ou supérieures à 0,1% n'est répertorié par les organismes suivants : UE, MAK, IARC, NTP, ACGIH ou OSHA.

Classification Non classé.

Dangers physiques Non classé comme présentant un risque physique.

Dangers pour la santé Non classé comme présentant un risque pour la santé.

Dangers pour l'Environnement Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	N° CAS	Pourcentage	No.-CE	Classification
1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone	3445-11-2	< 10	222-359-4	
pyrrolidone-2	616-45-5	< 7.5	210-483-1	Xi;R36/38
Diol aliphatique	Propriétaire	< 5	Propriétaire	
Tétraéthylèneglycol	112-60-7	< 5	203-989-9	Xi;R36/37/38
Eau	7732-18-5	> 65	231-791-2	
Colorant jaune	Propriétaire	< 5	Propriétaire	

Commentaires sur la composition Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse.
Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et leurs amendements.
Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion En cas d'ingestion d'une quantité importante, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair > 100 ° C (> 212 ° F) Pensky-Martens Closed Cup US EPA Method 1020

Moyen d'extinction approprié For small (incipient) fires, use media such as foam, sand, dry chemical, or carbon dioxide.
For large fires use very large (flooding) quantities of water and/or foam, applied as a mist or spray.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Aucun.

Risques inhabituels de feu & d'explosion Aucun.

Méthodes particulières d'intervention Aucun n'est établi.

Produits de combustion dangereux Voir la section 10.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles Porter l'équipement personnel de protection approprié.

Précautions en matière d'environnement Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées.

Autres informations	Nettoyer avec un matériau absorbant inerte. Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Stockage	Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes. Tenir hors de portée des enfants.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Autres données d'exposition	Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.
Contrôles de l'exposition	Utiliser dans une zone correctement ventilée.
Contrôle de l'exposition professionnelle	
Général	Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.
Mesures d'hygiène	Manipuler conformément aux recommandations en matière d'hygiène et de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Non disponible.
État physique	Liquide
Formule	Non disponible.
Couleur	Jaune
Odeur	Non disponible.
Seuil de perception de l'odeur	Non disponible.
pH	8.8
Point d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	> 100 ° C (> 212 ° F) Pensky-Martens Closed Cup US EPA Method 1020
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume	Non disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % en volume	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Non disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible
Viscosité	Non disponible.
Densité de la vapeur	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Point de fusion	Non disponible.
Point de congélation	Non disponible.
Température d'autocombustion	Non disponible.
COV	< 297 g/l

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux	Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.
Stabilité	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Produits à éviter	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.
Polymérisation dangereuse	Ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non disponible.
Autres informations	Cette formule d'encre n'a pas été testée en ce qui concerne ses effets toxicologiques éventuels. Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Aucune information disponible. Ce produit est hautement soluble dans l'eau.

Toxicité en milieu aquatique Aucune donnée disponible sur ce produit.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions pour l'élimination

Empêcher que ce produit ne s'écoule dans les égouts ou les réserves d'eau.
Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de lenvironnement.
Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse http://www.hp.com/recycle.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Autres informations

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par le ministère américain du transport (DOT), l'association du transport aérien international (IATA), l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), le code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) et les réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses (RID).

ADR

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

IATA

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

IMDG

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

RID

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage

Contient 1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone, Colorant jaune, Diol aliphatique, Eau, pyrrolidone-2, Tétraéthylèneglycol

Etiquetage CE Ce produit ne requiert aucun étiquetage dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

Informations sur la réglementation Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

16. AUTRES DONNÉES

Wording of the R-phrases in sections 2 and 3 R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Autres informations Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.

Clause de non responsabilite La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.

Date de publication le 19-01-12

Informations relatives au fabricant

Hewlett-Packard Company
3000 Hanover Street
Palo Alto, California 94304-1112 US
(Ligne directe) 1-503-494-7199
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209

Explication des abréviations

ACGIH	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
CFR	Code de Réglementation Fédérale
COC	Cleveland Open Cup
DOT	Ministère des Transports
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
IARC	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
TPN	Programme National de Toxicologie
OSHA - Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
PEL	Limite d'Exposition Admise
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
REC	Recommandé
REL	Limite d'Exposition Recommandée
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
STEL	Limite d'exposition à court terme
TCLP	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
Vle	Seuil Limite
TSCA	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
COV	Composés Organiques Volatils